

**FORMATION REFERENT :
contre le harcèlement et agissements sexistes****OBJECTIFS**

Comprendre la définition de la notion de harcèlement et de ses différentes formes

Savoir mettre en place des actions préventives

Savoir réagir dans des situations présumées ou avérées de harcèlement.

PUBLIC

Elus du Comité Social et Économique et/ou référent Harcèlement.

REGISTRE D'ACCESSIBILITE**PRÉREQUIS**

Aucun

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formation animée par un très bon pédagogue (CV sur demande).

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Beaucoup d'exercices, de mise en situation, vidéos et de quizz. Contrôle des connaissances théoriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour – 7H00

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@adn-cse.fr

PROGRAMME**1. Organisation de la lutte contre les agressions sexuelles et actes sexistes**

- Le postulat de base
- L'évolution de la société

2. Nomination des Référents

- profil – formation – aides – missions générales.

3. Recueil des plaintes et leur traitement

- Auditions – enquête – l'alerte de l'employeur.

4. Les faits constitutifs et leur sanction**5. Les instances judiciaires civiles et pénales****6. Harcèlement moral**

- origine et conséquences (QVT et TMS)
- focus sur le burn out et le bore out

7. Conclusion de la formation